

Bulletin de santé du végétal

RÉGION GUADELOUPE



CULTURE VIVRIERE

-N°2 du 20 juin 2014 -


Données : avril à mai 2014

Le résumé de situation de quelques ravageurs au sein des parcelles observées



Dans ce numéro :

- Quel temps pour ces prochains jours ?
- Charançon de la patate douce :
De fortes populations dans les communes de la Grande-Terre

Nuisible	Photo	Statut / Niveau de présence
Charançon de la patate douce <i>Cylas formicarius</i>		Présence

Niveau de présence : Aucun ■ Faible ■ Moyen ■ Fort ■




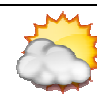

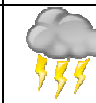
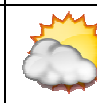
Crédit photo: Copyright © 2009 [Mike Quinn](http://bugguide.net/node/view/314571), <http://bugguide.net/node/view/314571>

Retrouvez toutes nos éditions du BSV Guadeloupe sur :

<http://www.ctics-gp.com/>
et
<http://daaf971.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-Sante-du-Vegetal>

METEO en GUADELOUPE

Prévisions météorologiques du 20 au 26 juin 2014

	Vend. 20 juin	Sam. 21 juin	Dim. 22 juin	Lundi 23 juin	Mardi 24 juin	Mer. 25 juin	Jeudi 26 juin
Temps							
Température minimum	25°C	25°C	25°C	25°C	25°C	26°C	25°C
Température maximum	28°C	29°C	29°C	29°C	29°C	28°C	29°C

Source : <http://meteoquadeloupe.free.fr>

Responsables de la rédaction :

Lucie AURELA
Mail : aurela.fredon971@orange.fr
Christina JACOBY-KOALY
Mail : jacobyk.fredon971@orange.fr
Yann ALEXANDRINE
Mail : alexandrine_yann@yahoo.fr
Yanick BORDEY
Mail : yb.sicacfel@orange.fr

Comité de relecture :

CTCS - F. GROSSARD
INRA - S. GUYADER
SICA LPG - M. HERY
DAAF/SPACE - K. LOMBION et E. CABIROL
Chambre d'Agriculture - J. OSSEUX
CIRAD - JH. DAUGROIS

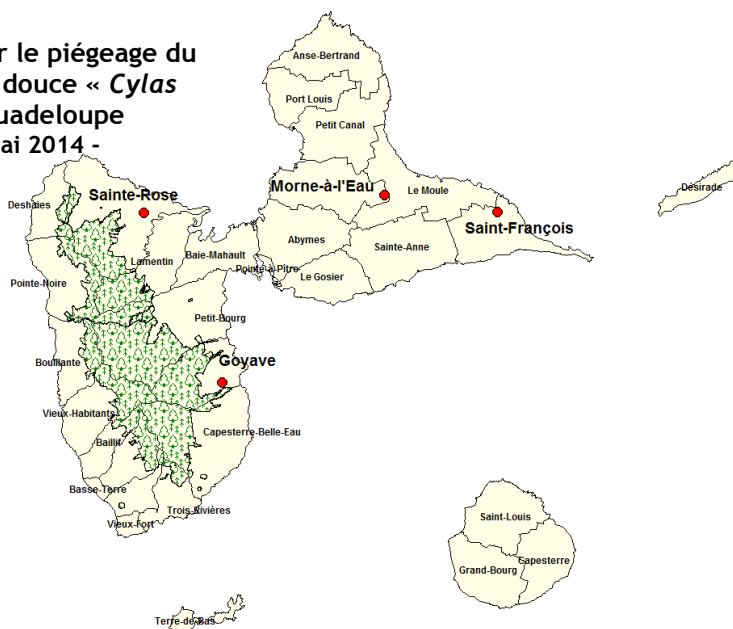
FREDON Guadeloupe

Jardin d'Essais
BP 180
97182 ABYMES CEDEX
Tél. : 0590 23 93 34
Fax : 0590 28 54 07



Parcelles observées aux mois d'avril à mai

Les parcelles suivies pour le piégeage du charançon de la patate douce « *Cylas formicarius* » en Guadeloupe
- Données avril à mai 2014 -



Cette année, le dispositif a débuté entre mois les d'avril et de mai. Quatre parcelles constituent le réseau. Elles sont situées sur les communes de Goyave, Sainte-Rose, Saint-François et Morne-à-l'Eau.

Rappel du protocole d'observations

Depuis 2011, le dispositif de piégeage a été mis en place pour le suivi de la population des charançons « *Cylas formicarius* », sur les parcelles de patate douce:

QUAND ? ↓		OÙ ? ↓		COMMENT ? ↓		
Période d'observation	Fréquence des observations	Objet à observer	Echantillonnage (minimum)	Type d'observation	Mode opératoire	Données à saisir
Tout le cycle	Tous les 15 jours	Piège au sein de la parcelle	1 piège par parcelle observée	Piégeage sexuel	Comptage du nombre de captures	Nombre de captures



Photo d'un piège posé dans une parcelle de patate douce.

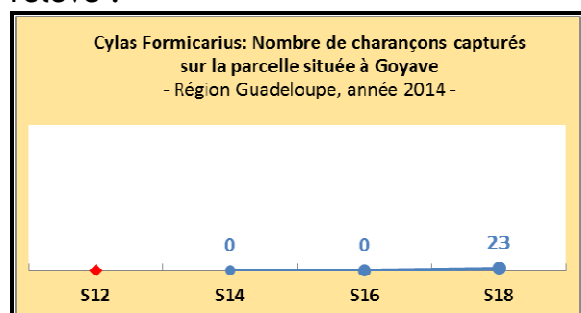
Crédit photo : Josy CLAMY, SICACFEL



Résultats des suivis

❖ Exploitation située sur la commune de Goyave

Depuis la pose du piège en S12, sur cette parcelle de Goyave, 3 suivis ont été réalisés pour un total de **23** charançons capturés, exclusivement lors du dernier relevé :

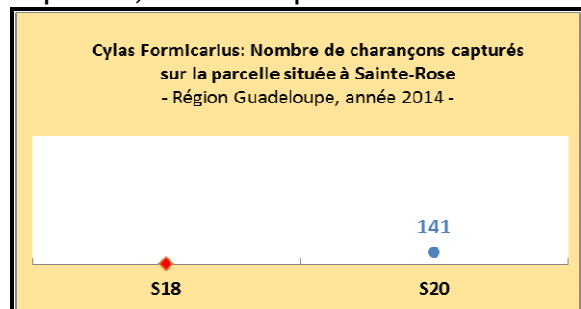


Entre 2011 et 2013, sur cette exploitation, 3 autres parcelles ont été suivies, au total 4 charançons ont été capturés:

Période de piégeage	Nombre de relevés effectués	Nombre de charançons capturés
Oct 2011 à fév 2012	9	1
Avril à août 2012	7	0
Juin à août 2013	5	3
Total de charançons capturés sur l'exploitation		4

❖ Exploitation située sur la commune de Sainte-Rose

Un relevé effectué et **141** charançons capturés, sur cette parcelle :

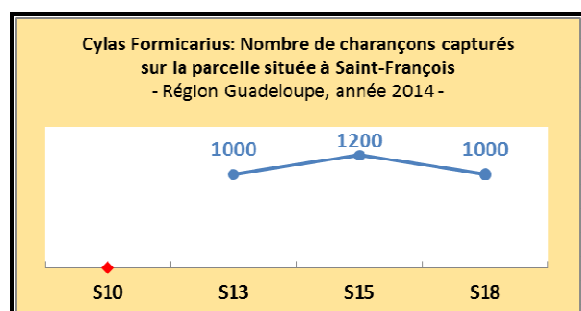


Entre 2011 et 2013, 5 autres parcelles de cette exploitation ont été suivies:

Période de piégeage	Nombre de relevés effectués	Nombre de charançons capturés
Oct 2011 à fév 2012	9	54
Mars à août 2012	8	675
Août 2013	1	624
Juillet à sept 2013	7	65
Sept à nov 2013	5	102
Total de charançons capturés sur l'exploitation		1520

❖ Exploitation située sur la commune de Saint-François

Trois relevés ont été effectués depuis la pose du piège en S10, soit au total **3200** charançons capturés sur cette parcelle.



Trois autres parcelles de cette exploitation ont été suivies, entre 2011 et 2013. Ci-dessous, le détail de ces suivis :

Période de piégeage	Nombre de relevés effectués	Nombre de charançons capturés
Nov 2011 à avr 2012	7	801
Avril à juillet 2012	4	466
Oct à déc 2013	5	1800
Total de charançons capturés sur l'exploitation		3067

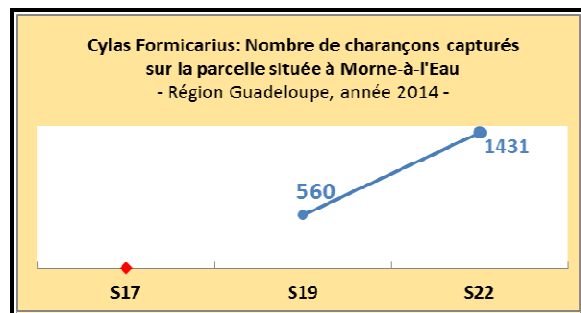
CULTURE vivrière

RÉGION GUADELOUPE



❖ Exploitation sur la commune de Morne-à-l'Eau

Sur cette parcelle, 3 relevés ont été effectués et 1991 charançons capturés, depuis la pose du piège en S17.



Cinq autres parcelles de cette exploitation ont été suivies, entre 2011 et 2013. Ci-dessous, le détail de ces suivis :

Période de piégeage	Nombre de relevés effectués	Nombre de charançons capturés
Oct 2011 à mars 2012	12	4622
Janvier à juillet 2012	12	2952
Avril à juillet 2012	5	8739
Juillet à août 2012	3	36386
Mai à sept 2013	5	13222
Total de charançons capturés sur l'exploitation		65921

Entre 2011 et 2013, le nombre de charançons capturés sur l'exploitation située à Morne-à-l'Eau est plus de 20 fois supérieur à celui des exploitations des autres communes.

A noter : entre juillet 2012 et septembre 2013, la parcelle suivie sur cette exploitation représentait plus d'1,5ha. Pour cette raison, 2 pièges, au lieu d'1, ont été disposés aux extrémités de cette parcelle.



Le suivi des populations de *C. formicarius* est réalisé grâce au piégeage d'adultes mâles dans des pièges munis de capsules de phéromones attractives.

Crédit photo : Josy CLAMY, SICACFEL



Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut être transposée telle quelle à la parcelle. Nous nous dégageons de toute responsabilité quant aux décisions prises par l'exploitant et les invitons à prendre toutes les décisions sur la base d'observations qu'ils auront eux-mêmes réalisés sur leurs parcelles et/ou en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletin d'information technique ou de conseils obtenus auprès des techniciens.

Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques (ONEMA), par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto 2018.